Mandaté par AFNOR Certification

CERTIFICAT

FERMETURES

Volet Roulant Rénovation « RENOLIS »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans les règles de certification NF 202 en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **PROVELIS**
Z.I. Molina La Chazotte
FR-42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS

Usine de **FR-42650 SAINT-JEAN-BONNEFONDS**

le droit d'usage de la marque NF-FERMETURES pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et les règles de certification mentionnées ci-dessus.

Décision d'admission n° 347-288-56 du 08 décembre 2009
Décision de reconduction n° 689-288-56 du 20 janvier 2016
Cette décision annule et remplace la décision n° 593-288-56 du 03 septembre 2013

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.
Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage disponible à l'adresse suivante :

http://evaluation.cstb.fr/

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Résistance au vent :	V^*_3 V^*_4 V^*_5 V^*_6	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E^*_3	Manœuvres manuelle par treuil et motorisée
Effort de manœuvre :	M^*_1 M^*_2	Manœuvre manuelle par treuil selon configurations et dimensions
	M M_+	Manœuvre motorisée selon motorisation
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Ensoleillement :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Résistance à la corrosion :	S^*_1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws	Selon coloris

Note : Les fermetures bénéficiant de ce certificat doivent comporter sur la lame finale, le marquage requis ainsi que le classement VEMCROS. Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant

Loïc TAMIC

Tél. : 01 64 68 83 61

Fax : 01 64 68 85 36

E-mail : loic.tamic@cstb.fr

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE

ACCRÉDITATION N° 5-0010 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

PERFORMANCES

Résistance au vent :

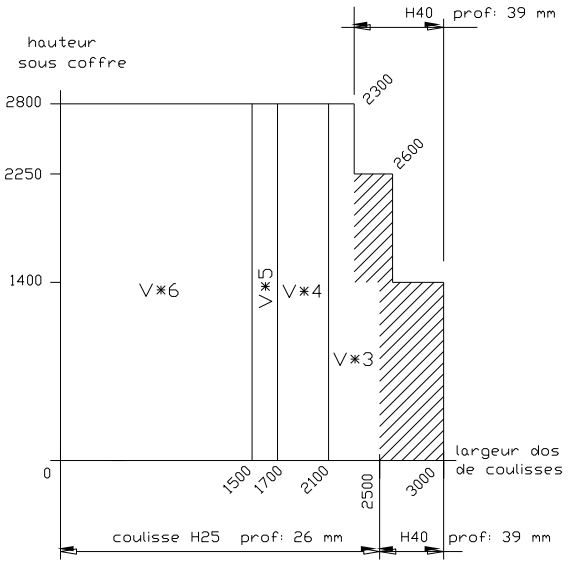

lame alu ADP 42

Alulux

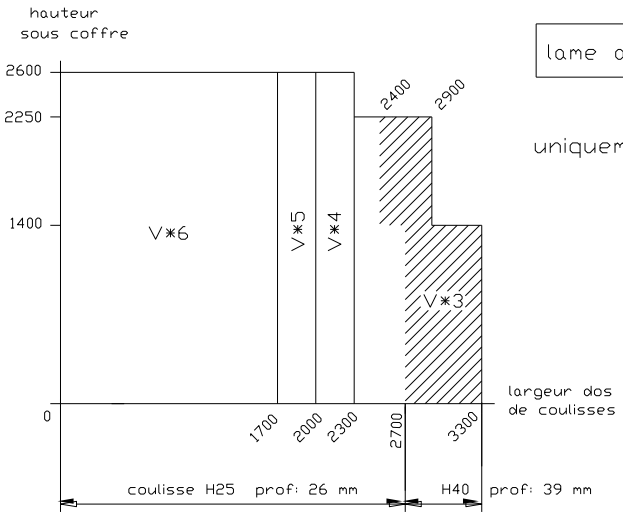

lame alu ADP 40

Alulux

uniquement en version motorisée

Efforts de manœuvre :

Treuil : M^*_1 ou M^*_2 (selon configurations ci-après).

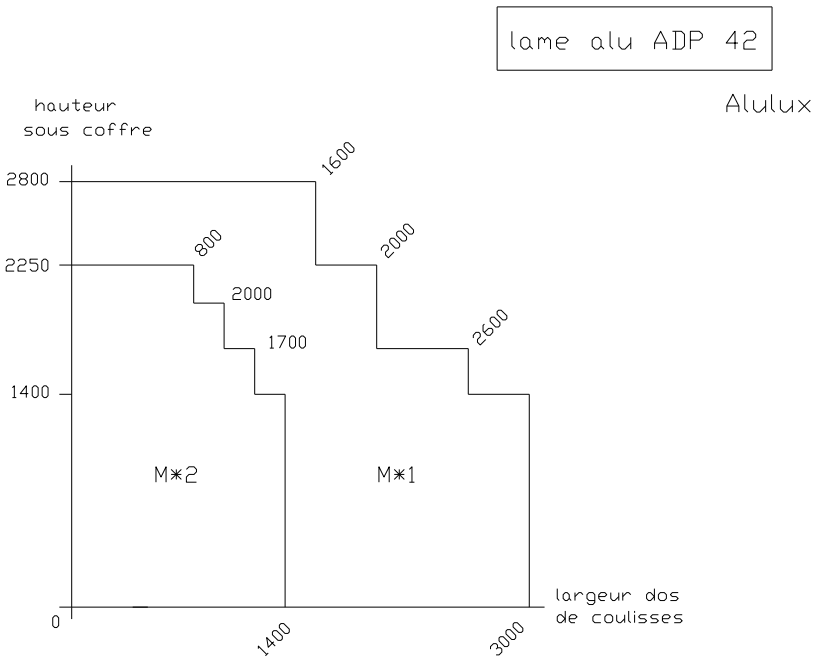

Motorisée : M_+ avec motorisations SOMFY : ILMO, OXIMO RTS - IO et RS 100

M avec autres motorisations

Endurance mécanique :

Manœuvres par treuil à manivelle et motorisée : E^*_3

Fausses Manœuvres:

Manœuvre par treuil : Critères satisfaisants.

Manœuvre motorisée : Critère non évalué dans le cadre du classement M
(Voir notice avec préconisations d'utilisation).

- ***Efficacité des organes de fixation et de condamnation :*** Critères satisfaisants

- ***Résistance aux chocs :*** C*

- ***Ensoleillement :*** R

- ***Occultation :*** O*

- ***Résistance à la corrosion :*** S^*_1

- ***Résistance thermique :***

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tablier aluminium Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité)

Tablier aluminium ΔR^* = 0,15

- ***Facteur solaire :***

Tabliers de coloris blanc, gris clair…	(L*≥ 82)	S_{ws} = 0,05
Tabliers de coloris marron, noir…	(L*< 82)	S_{ws} = 0,10

Le produit objet du présent certificat ne fait pas l'objet de Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES).

Cette information est donnée à titre indicatif. L'ensemble des FDES existantes est référencée sur le site de www.inies.fr